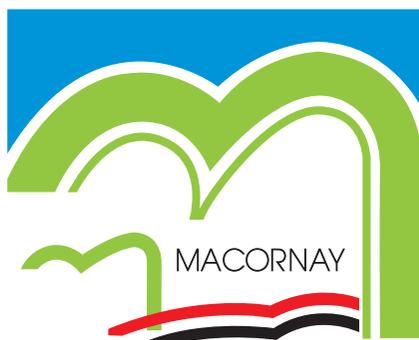




Bulletin Municipal

Janvier 2016

État civil	page 2
Le mot du Maire.....	page 3
Le Plan Local d'Urbanisation (PLU).....	pages 4 à 7
Le groupe scolaire et l'ALSH Les Loustics	pages 8 à 9
Vie communale.....	pages 10 à 15
Les associations.....	pages 16 à 17
Structure multi accueil.....	page 18
Les échos du commerce.....	page 19
Numéros utiles	page 19
Agenda des manifestations	page 20
Infos pratiques	page 20



Naissances

BENETOT Chloé, née le 20 janvier 2015
BLANCHOT Maxence Charles, né le 27 janvier 2015
PERRET Luan, né le 25 février 2015
HERMOUET Liam Thibaud Léopaul, né le 26 mars 2015
NICOLAS SEURRE Ethan Bertrand Daniel, né le 3 juin 2015
LINDER Julia Armelle Jocelyne, née le 10 septembre 2015

Décès

QUINCON Janine Suzanne Barbe Marcelle, le 11 février 2015 à LONS-LE-SAUNIER
LOUIS Léontine Elisabeth Marie Odette veuve BAILLY, le 16 mars 2015
ROLLOT Lucette Alberte veuve DECOUTEIX, le 20 mars 2015 à DOLE
MILLET Raymond, le 3 août 2015 à SELLIÈRES
BRULEBOIS Guy Fernand, le 26 août 2015 à LONS-LE-SAUNIER
CHABRIER Christine Ginette épouse BOUVET, le 8 octobre 2015 à MACORNAY
VERY Louis Georges, le 27 décembre 2015 à MACORNAY
DORAND Sylvie Danièle épouse WATRIN, le 30 décembre 2015 à LONS-LE-SAUNIER

Mariages

- le 27 juillet 2015
POLETTE Anthony Franck et RENAULT Cynthia Marie

Le mot du maire



Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année 2016. L'année 2015 est derrière nous et nous n'oublierons pas les terribles événements qui ont endeuillé le pays ce 13 novembre.

2016 se profile avec ses incertitudes et ses espoirs et je vous souhaite une année de réussite et de bonheur. Des évolutions importantes dans les collectivités locales auront lieu encore cette année. La nouvelle grande région Bourgogne Franche Comté va démarrer ses travaux. La nouvelle organisation territoriale va également avoir des conséquences sur nos petites collectivités. La Communauté de communes du Val de Sorne devra fusionner avec ECLA au 1er janvier 2017. C'est une étape très importante pour le territoire. L'année 2016 devra permettre de préparer au mieux cette transition en conservant les services mis en œuvre depuis des années sans pour cela subir une augmentation inconsidérée de la fiscalité.

Le sujet des communes nouvelles sera abordé. En effet quelle sera la place des petites communes dans des communautés d'agglomération de plus de 40 000 habitants aux pouvoirs de plus en plus importants. Le regroupement en commune nouvelle de plusieurs

communes qui ont déjà des liens fréquents dans un même territoire de vie peut être une solution.

2015 a permis de poursuivre différents chantiers (aménagement du parc de la résidence Bellecombe, accueil de la bibliothèque dans ses nouveaux locaux, poursuite du remplacement des branchements plomb, démarrage du dossier de modification du plan d'occupation des sols ...).

Les travaux d'effacement de réseau rue du Jura démarrés en novembre se poursuivent. La réfection de la chaussée et la mise en sécurité de la traversée du village se fera en début d'année.

Le nouveau site internet de la commune a été mis en service dernièrement, vous y trouverez toutes les informations municipales ainsi que les liens vers les associations locales.

Bonne et heureuse année 2016.

le Maire,
Michel FISCHER

Plan Local d'Urbanisme de Macornay



Mode d'emploi

Pourquoi élaborer un PLU ?

Le document d'urbanisme en vigueur de la commune (le Plan d'Occupation des Sols - POS) a été approuvé il y a 14 ans.

Avec l'entrée en application de la loi ALUR (loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové), les POS qui ne seront pas rentrés en révision avant le 31 décembre 2015 deviendront caducs et la commune retournera alors sous le régime du RNU (Règlement National d'Urbanisme). Cette perspective n'est pas souhaitable pour Macornay qui doit garder la main sur le développement et l'aménagement de son territoire.

Par ailleurs, la révision du POS en PLU est aussi l'occasion de promouvoir des objectifs d'intérêt général et de répondre au mieux aux besoins des habitants, actuels et futurs.

Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le PLU est un document d'urbanisme stratégique et opérationnel qui préfigure l'aménagement de la commune pour les 15 ans à venir.

Il établit un projet global d'aménagement de la commune répondant à plusieurs enjeux : développement démographique, économie, offre en logement, environnement, équipements, services, mobilité.

Il divise le territoire communal en zones et définit les règles d'occupation et d'utilisation des sols nécessaires à la mise en oeuvre du projet.

Il doit être compatible avec les documents supra-communaux : Schéma de Cohé-

rence Territorial du Pays Lédonien (SCoT), Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE)...

Que contient le PLU ?

Le rapport de présentation

Il comprend un état des lieux (diagnostic) du territoire et explique les choix retenus pour le projet urbain et ses incidences sur l'environnement.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Il exprime les objectifs territoriaux en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme à l'horizon de 15 ans. Ce document est la clé de voûte du PLU.

Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Ce document se compose de schémas illustrant les projets d'aménagement spécifiques à certains quartiers, notamment les zones à urbaniser.

Le plan de zonage

Il délimite les différentes zones du territoire (urbaines « U », à urbaniser « AU », agricole « A » et naturelles « N »).

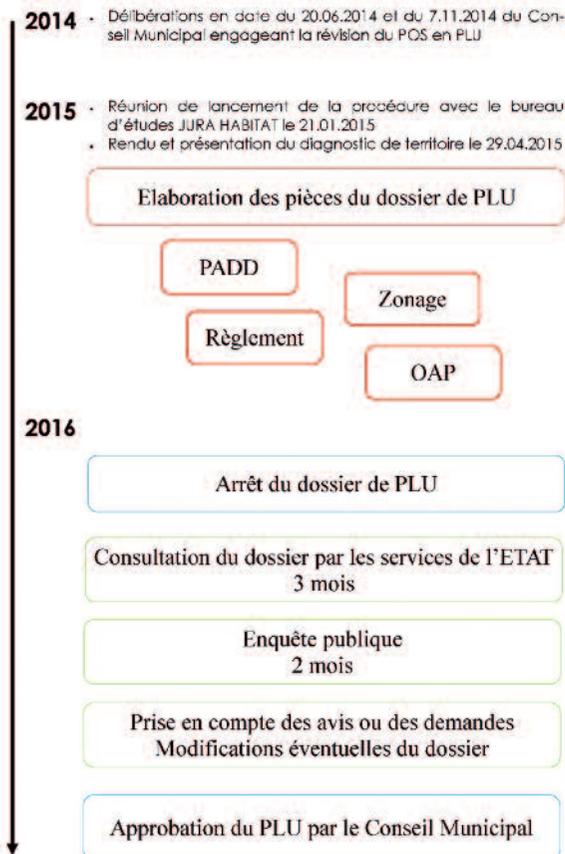
Le règlement

Il fixe pour chacune des zones les règles qui y sont applicables (occupations et utilisations du sol interdites ou admises sous conditions, voirie et accès, implantation par rapport aux voies et emprises publiques...).

Les annexes

Elles comprennent des documents graphiques ou écrits se rapportant aux réseaux d'assainissement, d'eau potable, aux servitudes ...

Quelle est la procédure ?



Comment pouvez-vous y participer ?

La concertation se déroule tout au long de la procédure d'élaboration du PLU. Elle permet aux habitants d'exprimer leurs avis ou leurs observations sur le projet ainsi que leurs demandes particulières.

Elle sera mise en oeuvre par une :

- Distribution d'une plaquette d'information
- Mise à disposition d'un dossier de concertation en mairie
- Organisation de deux réunions publiques
- Exposition en mairie de panneaux explicatifs

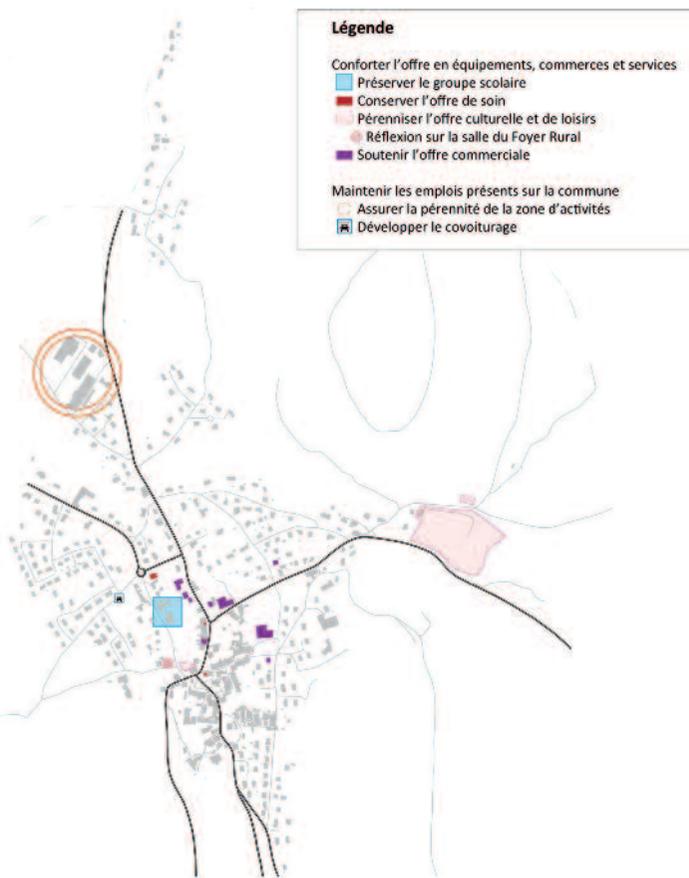
Projet d'Aménagement et de Développement Durables

Consolider le statut de pôle de services au sud de l'agglomération lédonienne

Conforter le poids démographique du pôle pour assurer le devenir des commerces et équipements de la commune et favoriser son attractivité.

- Accueillir de nouveaux ménages sur la commune et créer de nouveaux logements,
- Développer l'offre locative pour élargir les possibilités d'installation sur la commune,
- Répondre aux besoins en logements des personnes âgées (Résidence Bellecombe).

	Scénario
Population totale en 2030	1155 habitants
Accroissement de population 2011-2030	145 habitants
Taux de croissance annuel (%/an) 2011 - 2030	0,7 %/an
Nombre de nouveaux logements à créer entre 2011 et 2030	78 logements
Dont logements nécessaires à la décohabitation	30 logements



Conforter l'offre en équipements, commerces et services.

- Préserver le groupe scolaire,
- Conserver l'offre de soin sur la commune,
- Développer / pérenniser l'offre culturelle et de loisirs,
- Soutenir l'offre commerciale attractive.

Maintenir les emplois présents sur la commune.

- Assurer la pérennité de la zone d'activités,
- Favoriser la mixité fonctionnelle dans les zones habitées,
- Développer le covoiturage sur le territoire.



Modérer la consommation d'espace

Assurer un développement économe en foncier

- Prioriser l'urbanisation dans les dents creuses afin de limiter l'étalement urbain.

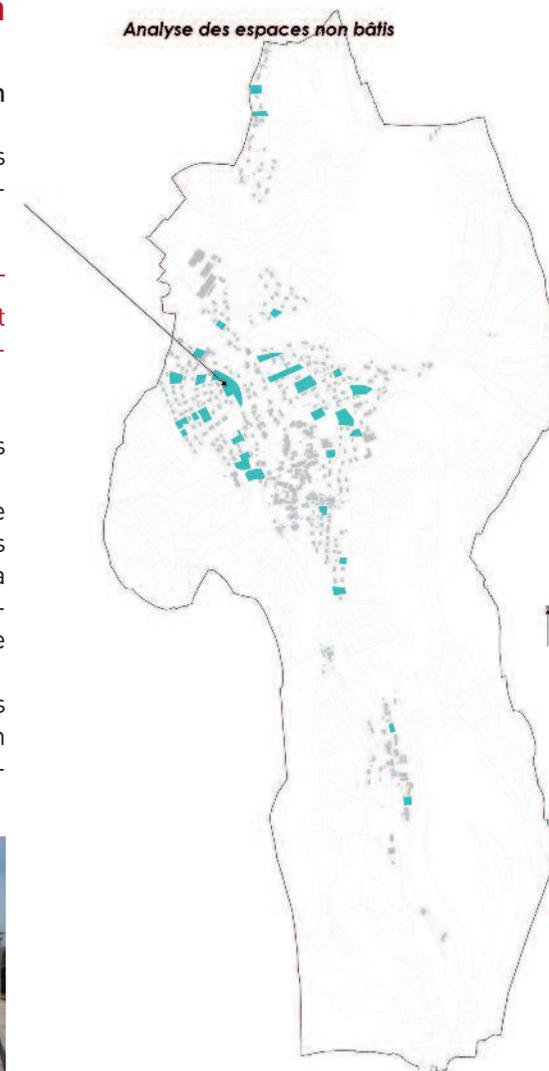
Définition d'une dent creuse par le SCoT du Pays Lédonien : Espace non construit entouré de constructions dont la superficie n'excède pas 4000 m²

4 ha de dents creuses ont été analysés avec les élus :

2 ha peuvent être considérés comme de la surface pour accueillir de nouvelles constructions dans les 15 ans, les 2 ha restant font l'objet d'une rétention foncière et ne sont pas considérés comme du potentiel constructible pour le projet. Un espace mesurant 0,7 ha intégré dans le village ne répond pas à la définition d'une dent creuse : il s'agit d'une extension urbaine.



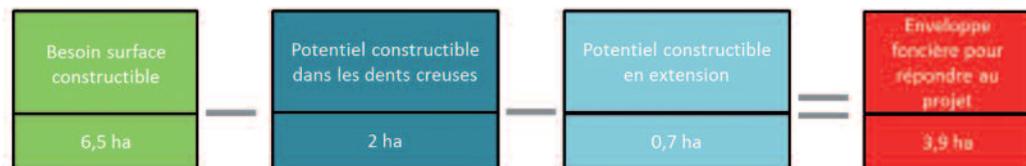
Analyse des espaces non bâtis



- Respecter les objectifs fixés par le SCoT du Pays Lédonien :
Pour les « pôles de services » comme Macornay, le SCoT demande :
 - 1/3 des surfaces urbanisées avec une densité minimum de 10 log/ha,
 - 1/3 des surfaces urbanisées avec une densité minimum de 15 log/ha.
 Dans cette tranche, les opérations pourront comprendre 10% de logements aidés.
 - 1/3 des surfaces urbanisées sans contraintes particulières.

Choix communal :
une densité moyenne de 12 logements / ha pour l'ensemble des zones à urbaniser.
Avec un besoin de 78 nouveaux logements : 6,5 ha de besoin en surface.

Calcul de l'enveloppe foncière finale pour le projet :



Organiser les mobilités internes et accompagner les mobilités externes

Sécuriser les déplacements sur les principaux axes de desserte

- Requalification de la RD 117

Développer les capacités en stationnement

- Répondre au besoin en stationnement résidentiel à Vaux-sous-Bornay,
- Augmenter la capacité en stationnement dans le coeur du village.

Renforcer le réseau de liaisons douces

- Conforter le réseau de venelles,
- Améliorer la desserte vers Lons-le-Saunier,
- Conforter les liaisons à vocation de loisirs vers Vernantois et Montaigu.



Protéger le patrimoine et conforter le cadre de vie

Protéger le petit patrimoine

Maintenir un cadre paysager harmonieux

- Maîtriser les extensions urbaines,
- Mettre en valeur l'élément « eau » : La Sorne et le Savignard,
- Préserver les espaces agricoles.

Affirmer et valoriser l'identité vigneronne

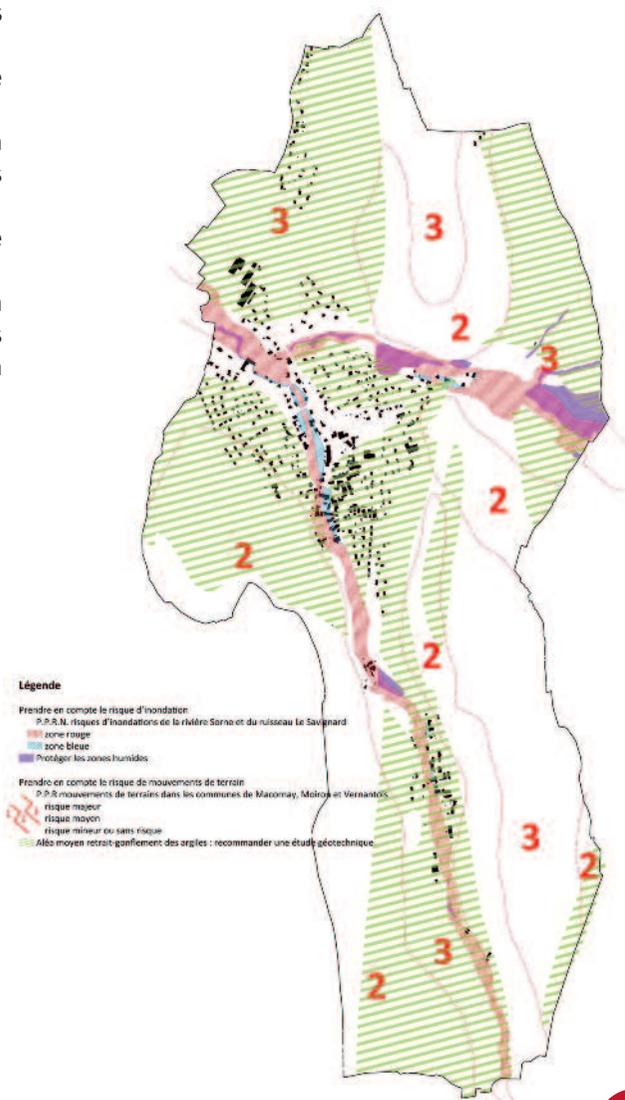
- Préserver le cadre bâti (conserver une unité architecturale dans les parties anciennes, porter une attention particulière aux murs en pierre),
- Améliorer la convivialité de la Place Jean Moulin (installation de mobilier urbain, ...).



Préserver et valoriser l'environnement

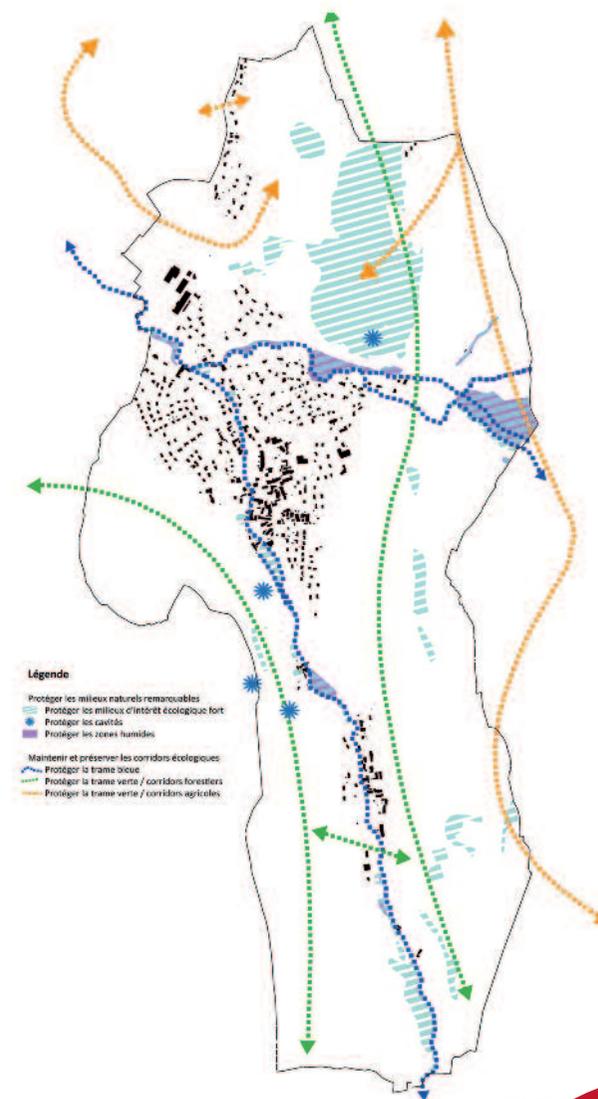
Adapter l'urbanisation aux risques naturels

- Prendre en compte le risque d'inondation :
La commune est couverte par un Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRI),
- Prendre en compte le risque mouvements de terrain :
La commune est couverte par un Plan de Prévention des Risques Naturels mouvements de terrain (PPRN).



Préserver la biodiversité

- Protéger les milieux naturels remarquables :
Réserve naturelle régionale de la « Côte de Mancy », réserve naturelle nationale de la « Grotte de Gravelle », les pelouses, les zones humides...
- Maintenir et préserver les corridors écologiques :
La trame bleue et la trame verte.



Le groupe scolaire et l'ALSH Les Loustics



L'école intercommunale de Macornay enregistre un effectif total de 117 élèves dont 41 en maternelle et 76 en primaire. Avec 5 postes d'enseignants, on obtient un ratio moyen de 23,4 enfants par classe.

La répartition des 5 classes établie par l'équipe pédagogique est la suivante :

Petite (15) et Moyenne (16) sections	31 élèves	Mme MURAT
Grande section (10) et CP (8)	18 élèves	Mme VERNIER
CP (7) – CE1 (13)	20 élèves	Mme DELAY
CE2 (17)- CM1 (7)	24 élèves	Mme PIERRON
CM1 (8)-CM2 (16)	24 élèves	Mmes PERRIN et SUDAN

La Directrice de l'Ecole est Mme Annelise PERRIN.

Maryline RENAUD d'une part et Laurence BENOIT et Nathalie PERROD (en alternance) d'autre part sont les 3 agents (ATSEM) mis à disposition par le SIVOS pour assister les enseignantes auprès des élèves de maternelle, durant le temps scolaire.

Ainsi sur une semaine type scolaire, on compte 2 ATSEM à temps plein pour les 5 matinées et 1 ATSEM à temps plein pour les 4 après-midi.

Les enseignantes organisent à leur convenance l'affectation de ce temps global d'assistance.

Les projets pédagogiques

Pour l'année scolaire 2015-2016, il s'agit essentiellement de projets sportifs :

projet piscine GS -CP,

USEP pour les CE2-CM1 et CM-CM2 et les maternelles,

golf scolaire pour les CE2-CM1 et CM1-CM2,

cross école des GS au CM2

permis internet pour les CM1 et CM2 avec la gendarmerie nationale.

Le rôle des agents employés par le SIVOS :

- l'accompagnement durant les trajets aller-retour dans les transports scolaires
- l'accueil périscolaire (matin – midi et soir)
- le temps du repas
- la vaisselle et le rangement de la cantine
- les tâches d'entretien et de ménage
- l'encadrement et les animations diverses en extra-scolaire (vacances + mercredis)
- l'administratif pour la Directrice et son adjointe (plannings, CAF, inscriptions/facturations, préparation des programmes d'animations, ...)
- ATSEM : mise à disposition de l'agent du SIVOS durant le temps scolaire.

A noter que même si les temps des TAP (45 minutes les lundis, mardis, jeudis et vendredis) ne sont pas facturés aux parents, le personnel d'encadrement (9 personnes sur chaque séquence) est bien évidemment rémunéré.

Il s'agit bien entendu d'orchestrer tout ceci, en favorisant un accueil de qualité aux enfants, dans le respect de la réglementation, tout en préservant l'équilibre du budget de la Collectivité. C'est le rôle des élus du SIVOS.



Le SIVOS du REVERMONT



Pour Bornay, Geruge, Macornay, Moiron et Vernantois, les affaires scolaires, ainsi que l'ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement) sont gérés par le SIVOS du Revermont. Les locaux scolaires et de l'ALSH sont situés sur la commune de Macornay.

Le Conseil départemental du Jura assure le transport scolaire gratuit pour les enfants des 4 autres communes (montée et descente devant le Groupe scolaire).

Le SIVOS, syndicat intercommunal à vocation scolaire, est composé de délégués représentant les 5 communes.

Il siège sur la commune de Macornay.

Présidente : Véronique PAILLARD – Vice-président : Louis-Paul CANDELA.

Le SIVOS œuvre avec le personnel et les locaux à disposition, aux côtés de l'équipe pédagogique et des représentants des parents d'élèves, mais aussi de tous les partenaires, organismes financeurs ou autres services de l'Etat...



Emilie Barbaud et son adjointe Clémence BALEZEAU avec une partie des enfants pendant les vacances de Noël



Depuis la rentrée, Clémence Balezeau, animatrice adjointe de direction, a rejoint l'équipe d'animation et accueille vos enfants aux Loustics.



Retrouvez les programmes et les fiches d'inscription de l'ALSH Les Loustics sur la page Facebook « les Loustics Macornay »



Vie communale



Eau et branchements (suite)

La suppression pour cause de mise aux normes de certains branchements et conduites d'eau en plomb suit son cours. Cette année 2015 ont été concernées les rues du Closeau, des Micholettes, des Glycines, du Savignard, du Chalet et la place Jean Moulin. Ces travaux ont été réalisés par l'entreprise TEISSIER pour un montant de 43 360 euros. A ce jour, 70 branchements ont été modifiés et il en reste 47 à faire avec obligation légale d'avoir terminé fin 2016.

Fibre optique

Dans le cadre de la montée en débit du réseau numérique, le Conseil Départemental du Jura déploie une fibre optique dans le réseau France Télécom de certaines communes dont Macornay.

Pour permettre ce raccordement et les connexions nécessaires aux réseaux électriques et téléphoniques, une armoire technique sera installée route de Bellecombe sur le terrain communal situé en face de la boucherie.

Cette opération doit améliorer de façon conséquente le débit internet sur la commune y compris Vaux sous Bornay au premier semestre 2016.

Ordures ménagères

Bac à verre

Le bac à verre situé sur le chemin des écoliers rue du Revermont a été enlevé. Il est remplacé par un nouveau bac installé en bas du chemin de la Creuse à côté du foyer rural.



Collecte de la Fontaine aux Daims

La collecte a été modifiée pour trois habitations, il s'agit des maisons des familles MAUBEY, NOUVELOT et RENAUD. Elle se fait désormais avec un véhicule de petit gabarit et en porte à porte tous les lundis pour le bac gris et un jeudi sur deux pour le bac bleu. Les autres usagers ne sont absolument pas concernés et doivent continuer à sortir leurs bacs le lundi uniquement.

Extension des consignes de tri

Le Jura a été retenu au niveau national pour participer au tri des plastiques durs cette année 2016 alors que l'ensemble du territoire ne sera concerné qu'en 2022. Nous devons donc mettre dans le bac bleu tous les pots de yaourts, pots de crème, barquettes alimentaires, etc... Une campagne d'information sera diffusée en temps utile dans les médias locaux car, auparavant, il convient d'adapter les chaînes de tri et de procéder à des travaux pour un montant de 1,6 millions d'euros. Comme nous avons la chance d'être retenu dès 2016 pour cette opération, nous allons bénéficier d'une aide financière d'Eco-embalage et de l'ADEME pour un montant de l'ordre de 1 million d'euros.

Compostage

Pour réduire les quantités de déchets déposés dans le bac gris, il est facile de pratiquer le compostage, surtout en milieu rural. Pour ce faire, le SICTOM (ZAC des Toupes, 39570 MONTMOROT) vend des composteurs au prix de 15 euros au lieu de 65 euros, profitez-en !

Nouvelles dénominations

La voie qui dessert le nouveau lotissement en cours de construction situé entre le quartier du Marteret et la rue de Bonacre prend le nom d'« impasse du Mont Chauvier », du nom de la colline qui le domine.

L'ancien « garage Cordier » situé à l'angle de la rue du Jura et de la rue des Micholettes a été racheté par la commune puis démolé depuis quelques temps déjà. De parking provisoire, il sera aménagé prochainement de façon définitive avec matérialisation de places pour le stationnement des voitures. Il s'appellera désormais « Parking du 19 mars 1962 », date du cessez-le-feu en Algérie et en hommage aux soldats et civils morts pendant ce conflit de l'indépendance. Ce réaménagement sera effectué à l'occasion des travaux de la RD 117.

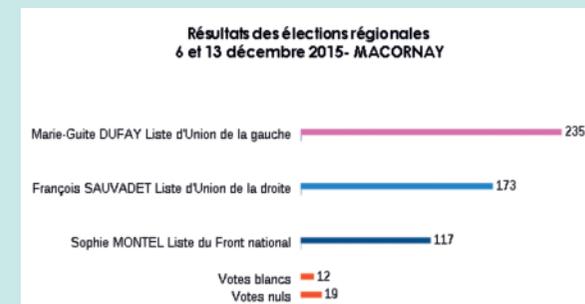


Impasse du Mont Chauvier



Parking du 19 mars 1962

Résultat des élections régionales des 6 et 13 décembre 2015



L'agence postale



L'accueil est assuré par Pascale Roussey.
Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi de 10h à 12h30
Tél : 03 84 86 03 79

Levée du courrier :
En semaine 15h30 - Le samedi 11h15

Une tablette numérique est mise gratuitement à la disposition du public (accès internet, etc...).



Bibliothèque - Nouveaux locaux

En collaboration avec la Bibliothèque Départementale de Prêts du Jura, la Bibliothèque vous propose un large choix de lecture, régulièrement renouvelé.

Les bénévoles du foyer rural gèrent la toute nouvelle bibliothèque communale de Macornay, un espace convivial, aéré, facile d'accès puisqu'il est de plain-pied avec des places de stationnement.



Enfants et adultes, tous peuvent y trouver leur bonheur et choisir dans les rayonnages :

- Des albums, des contes
- Des BD
- Des romans
- Des romans et BD destinés aux adultes (nouveau)
- Des documentaires sur toutes sortes de sujets
- Des revues
- Un rayon « musique » avec 250 CD (nouveau)



Venez, voyez, découvrez, demandez et empruntez !



Horaires

Lundi de 17 h 30 à 18 h 30
Mercredi de 14 h à 16 h
Vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

Contact

09 72 54 03 05 aux heures d'ouvertures

Conditions d'inscription

L'inscription et l'emprunt d'ouvrages sont gratuits. Vous aimez les livres et leur contact... Venez nous rencontrer !

Localisation

Résidence Bellecombe, rue du Jura

Le recensement de la population 2016

Le recensement de la population se fera du 21 janvier au 20 février 2016. Les agents recenseurs sont pour notre commune : Catherine MEYNIER, Pascale ROUSSEY et Jean-Yves FAUVEY.



À quoi ça sert ?

1) Connaître la population française : Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

2) Définir les moyens de fonctionnement des communes : De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante.

3) Prendre des décisions adaptées pour la collectivité : La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (par exemple : écoles...)

Comment ça se passe ?

Un agent recenseur se présente chez vous. Il vous remet les documents et convient d'un rendez-vous pour récupérer votre réponse. Ensuite ? C'est l'Insee qui travaille pour analyser toutes les données !

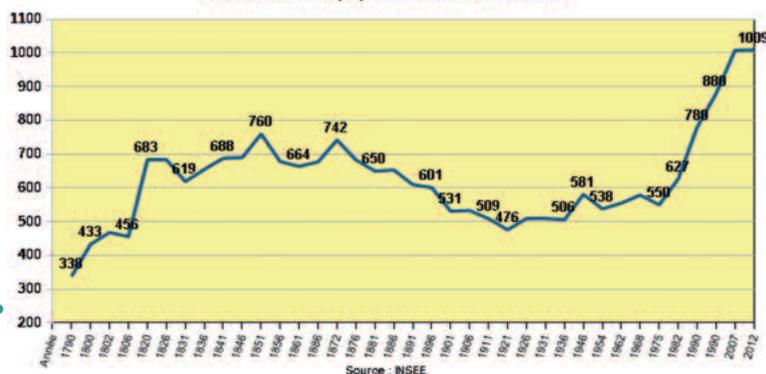
Attention, les deux dernières semaines tombent en période de vacances scolaires : si vous devez vous absenter, pensez à retourner vos réponses avant votre départ.

Cette année et pour la première fois vous aurez la possibilité de répondre par internet au moyen d'un accès personnalisé qui vous sera remis par votre agent recenseur.

Le recensement, c'est un acte civique utile à tous : il est essentiel que chacun participe.



Evolution de la population de la commune



L'inscription sur les listes électorales

Les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales, propriétaires ou locataires, peuvent le faire à tout moment avant le 31 décembre de l'année en cours pour pouvoir voter dès l'année suivante. Il convient de s'adresser au secrétariat de mairie.

Nouveaux compteurs gaz

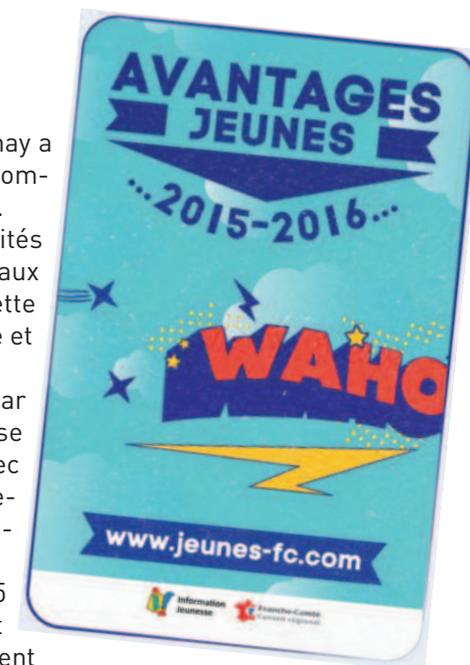
Le conseil municipal a accepté un projet de convention avec GrDF concernant les « compteurs communicants gaz » dénommés GAZPAR. Les compteurs des particuliers ne seront pas changés, seul un module radio sera rajouté aux boîtiers actuels. Ce nouveau service permettra aux usagers de connaître leur consommation mensuelle en KWh et en euros et de disposer des données quotidiennes, en KWh, sur le site internet du distributeur par la création d'un compte client spécifique. 267 abonnés sont concernés sur la commune : nous en reparlerons en temps opportun.

Carte Avantages jeunes

Cette année encore, la commune de Macornay a offert à la rentrée la carte à 95 jeunes de la commune de la 6^{ème} à la terminale ou équivalent. Cette carte propose 2500 réductions et gratuits pour faciliter l'accès des jeunes à la culture, aux sports, aux loisirs et à la vie pratique. Cette carte a pour objectif d'inciter à la découverte et à l'autonomie.

La carte Avantages jeunes est développée par le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) et le réseau Information Jeunesse avec le soutien notamment de la région Franche-Comté, des collectivités locales et de partenaires privés.

Il est important de se faire inscrire avant le 15 juillet de chaque année auprès du secrétariat de mairie pour pouvoir bénéficier gratuitement de cette carte à la rentrée de septembre.



Site internet

La municipalité vous invite à découvrir son tout nouveau site internet entièrement rénové.

Cet outil d'information et de communication vous permettra de découvrir toute l'information et les actualités récentes de la vie communale et associative.

Vous pourrez déposer vos messages et réaliser vos démarches administratives.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou suggestions d'amélioration.



Bonne navigation sur macornay.fr

Cimetière

La commune dispose de concessions traditionnelles ainsi que de places en columbarium.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au secrétariat de mairie. Prix des concessions (y compris columbarium)

50 ans : 300,00€ - 30 ans : 200,00€



Fleurissement

Chaque année, la commission fleurissement, aidée par les bénévoles et assistée par l'employé communal, se mobilise pour fleurir notre commune.



Le travail commence dès le mois de février avec la conception des massifs et la rencontre avec l'horticulteur. Certaines plantes sont choisies pour leur robustesse, leur facilité d'entretien ou leur longévité (géranium, œillet, bégonia, zinnia, etc.) et d'autres viennent compléter les massifs (potunia, canna, etc.).

1300 plants ont été plantés le 23 mai 2015 par l'équipe de bénévoles.

Cette année, nos fleurs ont été soumises à rude épreuve : la canicule les a fait souffrir mais c'était sans compter sur l'équipe de bénévoles qui a arrosé presque chaque jour en utilisant l'eau des fontaines de notre village.

Un pot de remerciement a clôturé la fin de saison.

Merci à tous les bénévoles et à tous les membres de la commission fleurissement pour leur dévouement et bienvenue aux Macornaisiens qui souhaitent se joindre à cette équipe.



Aménagements de voirie, effacements de réseaux : des travaux importants

La traversée de Macornay change de physionomie pour s'adapter aux exigences de modernité de l'époque actuelle et surtout répondre aux besoins de sécurité indispensables aux déplacements contemporains. C'est donc toute la route départementale 117 qui est requalifiée depuis le panneau d'entrée d'agglomération jusqu'à la sortie direction Geruge. Il s'agit d'une opération lourde avec des travaux conséquents portée par la Communauté de Communes qui a la compétence voirie en partenariat étroit avec la commune.



Les véhicules en provenance de Lons-le-Saunier seront ralentis dès le panneau d'entrée d'agglomération par un rétrécissement de la largeur de chaussée et la création d'un premier îlot central pour sécuriser les flux de circulation. Après le pont sur la Sorne, pour améliorer le carrefour avec le chemin de Condamine, l'îlot actuel sera déplacé et élargi pour respecter les normes en vigueur. Côté gauche de la RD 117, le fossé existant sera busé pour permettre la création d'un trottoir d'une largeur de 1,40 m jusqu'à la maison Moinel

et offrir ainsi une continuité pour le cheminement piéton. Le carrefour avec la rue Blanche Fieux n'est pas modifié et une bande de résine en marquage au sol au niveau des commerces fera office de rappel à la prudence. Les trottoirs seront refaits et élargis avec, au niveau de la crèche et jusqu'à l'épicerie, une zone 30 en plateau surélevé, zone qui longera la boucherie côté route de Bellecombe. Un nouvel enrobé pris en charge par le Conseil départemental sera mis en place sur toute la traversée du village jusqu'à la sortie en direction de Geruge avec, à cet endroit, la pose d'une bordure au sol pour la sécurité des piétons. Le parking de l'ancien garage face à la mairie sera aménagé.

Ces travaux devraient permettre une réduction de la vitesse des véhicules et une circulation des piétons dans des conditions de sécurité très améliorées.

En préalable à ces travaux de voirie, les réseaux aériens électriques et téléphoniques seront supprimés pour être enfouis en souterrain. Les poteaux béton vont donc disparaître au profit de candélabres plus esthétiques et mieux adaptés pour l'éclairage public.

Incivilités

Pour le bien-être de tous, les propriétaires de chiens sont invités :

- à ne pas laisser divaguer leurs chiens,
- à ramasser les déjections de leurs animaux,
- à prendre des mesures pour éviter les aboiements intempestifs

Concernant les travaux de bricolage et de jardinage pouvant causer une gêne sonore pour le voisinage, merci de respecter les horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30-12h / 14h30-19h30
Samedi : 9h-12h / 15h-19h
Dimanche et jours fériés : 10h-12h

Budget et fiscalité locale



A un moment où les collectivités locales vont modifier leurs périmètres, il paraît opportun de faire un état des lieux de la fiscalité locale.

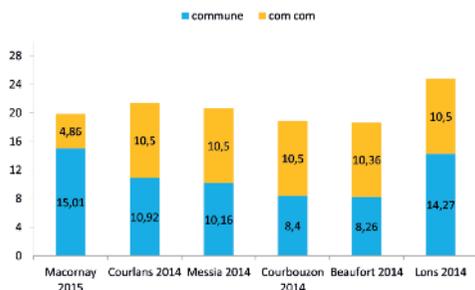
Macornay et la Communauté de communes du Val de Sorne dégagent une partie de leur ressources par une fiscalité à 4 taxes (taxe d'habitation, taxes foncières sur le foncier bâti et le non bâti et enfin la cotisation foncière des entreprises).

La fiscalité sur la part intercommunale génère un montant de 110 800 € qui abonde le budget de la Communauté de communes du Val de Sorne.

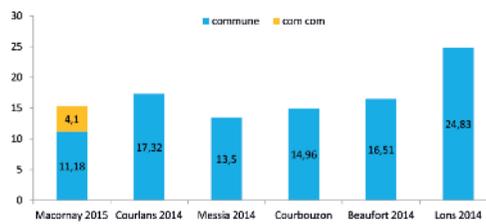
Ces revenus permettent à la Communauté de Communes d'exercer ses compétences et d'apporter le service attendu par les administrés avec entre autres :

- fonctionnement de la crèche multi accueil
- travaux de voirie en entretien et en investissement (RD 117)
- entretien des espaces verts, terrains de sport, cimetières
- réfection du petit patrimoine (murs, colombier...)
- appui des agents techniques intercommunaux aux travaux des communes...

Taxe d'habitation



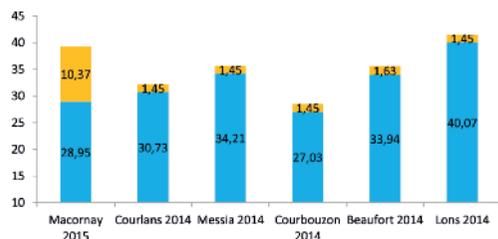
Taxe foncière bâtie



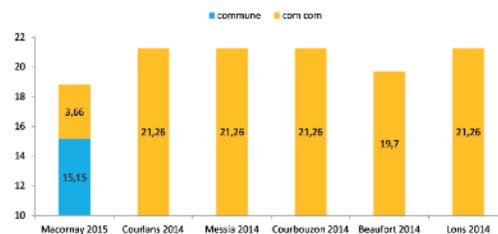
La loi NOTRE qui rationalise le périmètre intercommunal avec des collectivités d'une taille minimum de 15000 habitants va provoquer la disparition de notre Communauté des communes du Val de Sorne qui sera fusionnée avec ECLA au 1^{er} janvier 2017.

La nouvelle Communauté d'agglomération à laquelle nous serons rattachés applique un autre type de fiscalité. Elle prélève de la taxe d'habitation (10,5 %), de la taxe sur le foncier bâti (1,45 %) et la totalité de la contribution foncière des entreprises (21,26 %). Les graphes permettent de comparer la fiscalité des communes environnantes. Vous comprendrez que les ressources de la commune se trouvent fortement diminuées par ces prélèvements. Une dotation de compensation égale à la différence doit théoriquement être versée à la commune pour ne pas nous obliger à augmenter notre fiscalité.

Taxe foncière non bâtie



CFE (cotisation foncière des entreprises)



Nos taux de fiscalité n'ont augmenté que de 2,1% en 5 ans (Commune et Communauté de communes)



Ce produit fiscal d'un montant de 333 306 € sur la part communale en 2015 permet à la commune d'assurer son fonctionnement et de participer selon les années à divers travaux d'investissement.

Le calcul des transferts de charges sera abordé en fonction des compétences reprises ou non par la communauté d'agglomération.

Évolution administrative et Loi NOTRE

La France connaît des changements tangibles dans son organisation territoriale et certains nous touchent de près.

Département

Jusqu'en 2014, le Jura comptait 34 cantons représentés chacun par un Conseiller Général. Pour notre canton, les quatre derniers en date sont : Christophe PERNY, Pierre BENICHO, Serge ELVEZY et Henri AUGER.

Aujourd'hui le département compte 17 cantons soit la moitié mais toujours 34 conseillers non plus appelés Conseiller Généraux mais Conseillers Départementaux. Ils sont au nombre de 2 par canton, en binôme paritaire homme-femme. Pour notre secteur de Lons 2, il s'agit d'Annie AUDIER et de Cyrille BRERO, tous deux habitant à Macornay.

Région

Notre région de Franche-Comté avec ses quatre départements (Jura, Doubs, Haute Saône et Territoire de Belfort) est maintenant fusionnée avec la Bourgogne et ses quatre départements (Côte d'Or, Nièvre, Saône et Loire, Yonne). La nouvelle capitale de cette grande région est Dijon.

Communauté de Communes

Notre communauté de Communes du Val de Sorne va disparaître au 1^{er} janvier 2017 et les communes de Vernantois, Moiron, Macornay, Geruge, Bornay, Montaigu et Gevingey qui en font partie seront intégrées à ECLA (Espace Communautaire Lons Agglomération).

La loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) vise à renforcer les intercommunalités qui passeront d'un seuil de 5000 à 15000 habitants organisés autour de bassins de vie. Des dérogations pour les zones de montagne et les territoires peu denses sont possibles avec un seuil minimal à 5000 habitants.

Communes nouvelles

C'est une des dispositions de la Loi NOTRE qui, sous certaines conditions, permet aux communes volontaires de se regrouper pour n'en former qu'une seule à l'horizon 2020. Notre territoire développe des coopérations intercommunales efficaces et partage des habitudes de vie depuis de nombreuses années. C'est pourquoi les élus des communes de Bornay, Courbouzon, Geruge, Macornay, Moiron et Vernantois réfléchissent à la création d'une Commune Nouvelle.

Tous ces changements qui concernent la vie et l'avenir de nos territoires sont complexes à appréhender et à mettre en œuvre au quotidien, aussi nous aurons l'occasion d'en reparler.

Résidence Bellecombe

Intergénérationnel : « qui assure les relations entre les générations ».

Ce qualificatif, cet engagement ont permis l'octroi de subventions lors de l'élaboration du projet. Au sein de la résidence Bellecombe le mélange des générations est bien effectif. Ainsi l'écart d'âge entre le plus âgé et le plus jeune des locataires est de 80 ans. Cependant cette noble idée nécessite de la part de tous compréhension et respect.

Multifonctionnel : « remplissant à lui seul plusieurs fonctions »

Outre un lieu d'habitation privilégié, la résidence héberge désormais deux professionnels. Par la mise à disposition de locaux, la municipalité a souhaité soutenir le démarrage d'activité d'un ostéopathe et d'une psychologue.

L'association « Mille et une idées » a également investi les lieux et les adhérents se retrouvent chaque lundi dans la grande salle d'animation. Cette salle reste ponctuellement accessible aux associations locales sur demande.

Le parc qui est appelé à devenir un lieu d'échanges et de rencontres a été entièrement aménagé par les employés communaux et intercommunaux. Une réflexion est engagée pour finaliser l'aménagement paysager et mobilier. Le jeu de boules répondant à une demande du « club du temps libre » est d'ores et déjà fonctionnel.

Sensationnel : « au meilleur de ce qui était possible »

15 mois après la mise en location, les 13 appartements sont occupés, ainsi ce projet s'autofinance entièrement ; c'est une des réussites et non des moindres.

Cette réalisation complète l'offre à disposition des habitants. Elle a permis en outre la réhabilitation du centre du Bourg et contribue à rendre plus attractif encore notre village.

Pour terminer, notons qu'une liste d'attente a été ouverte afin d'identifier et prioriser les futurs locataires potentiels (renseignements auprès du secrétariat de Mairie).



Les associations

Mille et une idées

L'heure de la rentrée a sonné.... !

Depuis 2 mois, toujours fidèle au poste, la quinzaine de membres de l'association « 1001 idées » se retrouve dans la nouvelle salle, très agréable, à la résidence Bellecombe chaque lundi de 14h à 17h.

En 2014, l'association a réalisé en commun un plaid offert au Téléthon du val de Somme pour leur souscription. Cette année encore, elle continue dans ce sens.

Sans oublier leurs loisirs créatifs tels que décorations de Noël, boutis, bricoles, patchwork, etc...

C'est avec plaisir que vous serez accueillis si vous désirez les rejoindre.

Vous pouvez contacter Colette LABET
au 06 31 93 92 40.



Quoi de nouveau au foyer rural de Macornay ?

La bibliothèque s'est installée Résidence Bellecombe en mai 2015, dans une belle salle lumineuse qui est facile d'accès pour tous les publics.

Bibliothèque municipale animée par les bénévoles du foyer rural, elle ouvre ses portes trois fois par semaine et accueille un écrivain dans le cadre des « Petites Fugues » une fois par an. Vous y trouverez des livres renouvelés chaque trimestre, ainsi que des CD au rayon musique. L'inscription et le prêt sont gratuits.

L'équipe du foyer rural met en place des activités sportives régulières : gym, gym senior, zumba et tout nouveau aussi en 2015 : yoga. Les pratiques artistiques amateurs, chant choral et peinture, existent depuis de nombreuses années. Vous pouvez admirer leur talent à l'occasion du Printemps des Chorales les 19 et 20 mars 2016 et de l'exposition peinture qui aura lieu les 22 et 23 octobre 2016.

Pour compléter les propositions, il existe aussi des séances de conversation anglaise qui permettent d'acquérir une aisance dans la pratique de la langue anglaise et un atelier collectif et



ludique pour écrire sans faute... en français !

Le foyer rural organise des manifestations dont l'objectif est d'animer Macornay : l'année 2016 commencera par un bal folk puis une conférence. Vous pourrez tout au long de l'année faire des affaires au cours des bourses aux livres ou aux loisirs créatifs, vide-grenier et marché de Noël, troc'jardin de printemps et d'automne.

Et pour vous transporter de plaisir, vous êtes invités aux Quatrièmes Rencontres de Théâtre Amateur les 29 et 30 avril 2016, le 19 juin 2016 au concert de la fête de la Musique puis fin juin 2016 aux Lectures dans les Jardins à Vaux en partenariat avec l'Atelier de l'Exil (date à préciser).

Vous pouvez trouver toutes les infos et plus de détails sur le bulletin distribué trois fois par an dans toutes les boîtes aux lettres de Macornay et sur le site : www.foyerruraldemacornay.fr.

ACCA de Macornay

Créée le 28 Mai 1951 à l'initiative d'Eugène VERY, la société de chasse eût comme premier président Joseph COUILLEROT.

Suite à l'application de la loi Verdeille, l'association « LA DIANE » devient l'ACCA « LA DIANE », c'est-à-dire Association Communale de Chasse Agréée, le 7 Janvier 1969.

Hors période de chasse, les sociétaires organisent plusieurs demi-journées de travail pour le défrichage de certaines côtes et l'entretien des chemins qui sans leur intervention ne seraient plus praticables.

L'état de la côte de Mancy, classée Natura 2000 et Réserve Naturelle Régionale, préoccupe beaucoup les chasseurs.

En 2013, le Conseil Régional de Franche-Comté a désigné le Conservatoire des Espaces Naturels de Franche Comté, gestionnaire principal et l'association Jura Nature Environnement, gestionnaire associé. Il s'en est suivi l'élaboration d'un plan de gestion pour la période 2015/2019.

Si depuis de nombreuses années rien de concluant n'a été réalisé sur le site, cette fin d'année devrait voir le début d'un important travail de réouverture du milieu suivi d'un entretien rigoureux. Gageons que dans un avenir proche, le plateau de Mancy retrouve toute la diversité qui le caractérisait il y a quelques années.

Pour financer ses activités, l'ACCA organise deux manifestations par année :

- méchoui au mois de mai,
- concours de belote au mois de décembre.

Contact : Lux Louis 03 84 43 39 24

Les petites mains

C'est l'association des parents des élèves scolarisés à l'école de Macornay. Les actions menées durant l'année scolaire 2014/2015 ont été les suivantes : fête de Noël avec goûter et spectacle « le Père Noël fait le tour du monde » des WaterPlease, vente de torchons, Carnaval, tombola de Pâques, vente de plants de légumes et fleurs avec « Le Jardinier », fête de fin d'année avec kermesse et repas.

Par ailleurs, l'association des parents a financé l'intégralité de l'adhésion de l'école élémentaire à l'USEP, ce qui a permis à tous les enfants de l'école de participer aux activités organisées par l'Union Sportive.

Les projets pour 2016 :

- 5 mars 2016 : carnaval
- mars 2016 : tombola de Pâques
- mai 2016 : vente de plants sur la place du village
- 1^{er} juillet 2016 : fête de l'école



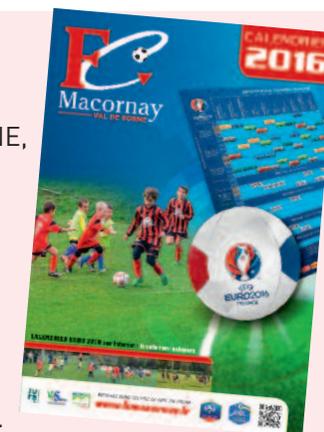
FC Macornay



Le football club MACORNAY VAL DE SORNE, c'est :

- 1 équipe vétérans
- 1 équipe seniors
- 2 équipes U11
- 1 équipe U9
- 2 équipes U7

Le nombre de licenciés s'élève à 101.



Toutes les informations sont sur le site internet du club : <http://www.fcmacornay.fr>



Club Temps libre Le Savignard

Le Club du Temps Libre et des retraités de Macornay compte environ 65 adhérents.

Président : Robert VERY

Vice-Présidente : Marcelle BENOIT

Le Club Le Savignard vient de fêter ses 40 ans d'existence et propose pour cette nouvelle année diverses activités et sorties :

jeux de sociétés : Belote, Tarot, Triomino, Scrabble

manifestations annuelles : Téléthon, repas de Noël, concours de belote, choucroute,

sorties pédestres autour de Macornay tous les mardis.

Plusieurs sorties en France sont prévues en 2016 avec la section Rouget de Lisle.

Dates à retenir :

- 10 janvier : concours de belote
- 07 février : choucroute avec bal dansant
- 22 mars : repas grenouille
- 24 mai : repas clôture du club

L'équipe actuelle souhaiterait que de nouveaux retraités se joignent à eux afin d'apporter de nouvelles idées à leurs activités.

Contact et informations :

Salle du Foyer
tous les mardis de 14h à 18h.



Structure Multi Accueil

Activité de la structure Multi Accueil du Val de Sorne en 2015.



Communauté de Communes

Fréquentation du Multi accueil

La structure a été fréquentée par 51 enfants au cours de l'année 2015 (comme en 2014).

Le taux d'occupation moyen pour 2015 est actuellement de 74% (ce taux d'occupation prend en compte toutes les heures de la journée, y compris celles où les enfants sont peu nombreux comme 7h30-8h30 le matin, ou 17h30-18h30 le soir).

En fin d'année 2015, environ 22400 heures d'accueil ont été réalisées (22 000 heures en 2014).

-28 enfants ont été accueillis en accueil régulier sous contrat.

-20 enfants ont été accueillis en accueil occasionnel (halte-garderie).

-3 enfants ont été accueillis dans le cadre du dispo-

sitif de la place dite d'urgence : place utilisable pendant 2 mois maximum par des parents ayant besoin rapidement d'un mode de garde de « dépannage » : 2 enfants ont été accueillis lors d'un arrêt maladie de leur assistante maternelle, 1 enfant a été accueilli alors que ses parents venaient de s'installer sur la communauté de communes et qu'ils n'avaient pas encore de mode de garde.

Projet Pédagogique



Les activités proposées régulièrement sont la peinture, les jeux de transvasements (avec de l'eau, de la semoule), la cuisine, la pâte à sel ou la pâte à modeler. Les enfants dès qu'ils sont capables de venir s'installer à table seuls, demandent à y participer.

D'autres découvertes sensorielles sont proposées comme la peinture avec des glaçons par exemple.

Le projet pédagogique 2014-2015 a permis aux enfants de créer des paysages (maisons en carton imitant un village sous la neige, installation de petits véhicules dans ce village ...) ou de développer leur langage à partir d'un loto sonore sur les bruits de la ville et de la campagne...

En Juillet 2015, enfants et parents ont été invité à une kermesse qui s'est déroulée dans les locaux de la Communauté de Communes. La kermesse s'est terminée par un repas pris en commun.

Nous avons également effectué une sortie Pique-nique à la Piscine Aquarelle.

De septembre 2014 à juin 2015, Fred Sonnery, musicien, est intervenu à la crèche une fois tous les 15 jours, il a permis aux enfants de découvrir différents instru-

ments de musique, jouer, communiquer avec eux au travers d'un univers sonore ou danser au son de ceux-ci.

Durant l'année 2015-2016 le projet pédagogique de l'équipe permettra aux enfants de découvrir d'autres cultures : à travers des histoires, des imagiers, des animaux, des musiques et les aliments de différents pays (l'Afrique en septembre octobre, les pays du Pôle Nord en Décembre, l'Amérique du sud et

le Carnaval en Février....).

En Décembre 2015, les enfants ont fini l'année par une sortie en bus au Cinéma.

Partenariats

Les enfants ont pu cette année découvrir la nouvelle bibliothèque de Macornay : deux bénévoles de la bibliothèque interviennent pour organiser des activités « Bébé lecteurs », faire découvrir ce nouveau lieu aux enfants. Elles nous proposent régulièrement des livres qui reprennent le thème de notre projet pédagogique.

Au mois de Juin 2015, les enfants qui allaient fréquenter l'école à la rentrée ont pu, accompagnés de deux éducatrices de la crèche, passer une matinée dans la classe de petite section de l'école de Macornay.



Les échos du commerce

La hotte du fromager

Eric JACQUEMARD vend des produits du terroir, depuis début octobre, sur le parking de la boucherie WATRIN.

Il est présent le :

mardi matin, 9h-12h30

mercredi matin, 9h-12h30

jeudi toute la journée, 9h-12h30/16h-19h30

vendredi après-midi, 16h-19h30



samedi après-midi, 16h-19h30

dimanche matin 9h-12h30



Poil de carotte

Yann NICOL est installé également sur le parking de la boucherie WATRIN du mardi au dimanche matin (sauf mercredi matin et vendredi matin) de 7h30 à 12h15 et de 15h00 à 19h00.

L'épicerie

Monsieur Régis BARBAUD a repris l'épicerie courant novembre. Il fait dépôt de pain et courant 2016, il vendra également des tickets de la Française des Jeux. Il est ouvert du mardi au samedi de 6h30 à 12h30 et de 15h00 à 19h00 et le dimanche de 7 h00 à 12h00.



Le Restaurant

Mesdames Kathy BRESSAND et Catherine CENCI ont repris le restaurant, anciennement dénommé « l'Ailleurs » (la prochaine dénomination est encore tenue secrète). Ce Bar Restaurant traditionnel ouvrira ses portes courant janvier 2016, avec menu du jour et soirées à thèmes. Les deux associées se tiendront à notre disposition tous les jours sauf les mardi soir, mercredi soir et samedi midi.



Numéros utiles

Docteur GrosPELLIER	03 84 43 96 56
Docteur JouANNIC	03 84 43 29 09
Cabinet Infirmières	03 84 43 96 57
(Damelet Déborah et Tournier Marie Charlotte)	
Docteur Hertzog (dentiste)	03 84 43 96 65
Pharmacie	03 84 47 38 32
Kinésithérapeute	03 63 67 28 74
Taxi	06 08 61 80 31
Taxi	03 84 24 13 22
Mairie	03 84 47 00 79
Communauté de communes du Val de Sorne	03 84 87 02 88
Communauté de communes du Val de Sorne (fax)	03 84 24 07 35
Multi-Accueil / Crèche du Val de Sorne	03 84 25 54 39
École Primaire	03 84 24 14 43
École Maternelle	03 84 47 30 53
Accueil de Loisirs Les Loustics	03 84 24 91 49
Foyer Rural	03 84 24 64 12
Bibliothèque	09 72 54 03 05
Curé de la paroisse : Père Maurice Vandel	03 84 85 23 69
Agence Postale Communale	03 84 86 03 79
Cabine tél. / Parking Poste	03 84 47 62 35
Pompiers et SMUR	18
Gendarmerie	17 ou 03 84 35 86 00
SAMU	15
Centre antipoison (Lyon)	04 72 11 69 11
EDF Sécurité Dépannage	09 726 750 39
Engie Sécurité Dépannage	0 800 47 3333
Service des eaux	03 84 47 88 81
Médecin de garde	3966
Préfecture du Jura	03 84 86 84 00
ADMIR	03 84 47 26 31
Prodesa Lons Sud	03 84 86 49 09

Quand peut-on appeler le 3966 ?

- La nuit : du lundi au vendredi de 20h00 à 8h00
- Le week-end : du samedi 12h00 au lundi 8h00
- Les jours fériés : de 8h00 à 8h00 le lendemain

Agenda 2016

Vendredi 8 janvier
Dimanche 10 janvier
Samedi 30 janvier
Dimanche 7 février
Samedi 13 février
Dimanche 6 mars
Samedi 12-Dimanche 13 mars
Samedi 19-Dimanche 20 mars
Mardi 22 mars
Samedi 2 avril
Dimanche 24 avril
Vendredi 29-Samedi 30 avril
Jeudi 5 mai
Dimanche 8 mai
Dimanche 15 mai
Mardi 24 mai
Samedi 28 mai
Dimanche 12 juin
Dimanche 19 Juin
Vendredi 1^{er} juillet
Dimanche 11 septembre
Vendredi 16 septembre
Dimanche 2 octobre
Samedi 8 octobre
Mardi 11 octobre
Vendredi 14-Samedi 15 octobre
Samedi 22-Dimanche 23 octobre
Samedi 05 novembre
Vendredi 11 novembre
Samedi 19 novembre
Dimanche 27 novembre
Samedi 3 décembre
dimanche 4 décembre
dimanche 11 décembre
mardi 13 décembre

Vœux du Maire (MUNICIPALITE)
Concours de Belote (CLUB TEMPS LIBRE)
Bal Folk (FOYER RURAL)
Repas dansant (CLUB TEMPS LIBRE)
Repas (FOOTBALL CLUB)
Carnaval (LES PETITES MAINS)
Loisirs créatifs (FOYER)
Festival des Chorales (FOYER)
Grenouilles (CLUB TEMPS LIBRE)
Puces (LES GALOPINS)
Journée du Souvenir (MUNICIPALITE)
Théâtre amateur (FOYER RURAL)
Troc Jardins (FOYER)
Armistice (MUNICIPALITE)
Méchoui (ACCA LA DIANE)
Repas (CLUB TEMPS LIBRE)
Soirée Moules Frites (FOOTBALL CLUB)
Vide Grenier (FOYER)
Fête de la musique (FOYER)
Fête de l'école (LES PETITES MAINS)
Fête du village
Réunion parents (ECOLE)
Troc jardins (FOYER)
Puces (LES GALOPINS)
Assemblée Générale (CLUB TEMPS LIBRE)
Bourse aux livres (FOYER)
Expo Peintures (FOYER)
Puces (LES GALOPINS)
Cérémonie d'Armistice (MUNICIPALITE)
Loto (FOOTBALL CLUB)
Repas CCAS (MUNICIPALITE)
Téléthon
Concours de Belote (ACCA LA DIANE)
Marché de Noël (FOYER RURAL)
Repas Noël (CLUB TEMPS LIBRE)

Infos pratiques

Mairie

Secrétariat assuré par **Catherine BOIMOND**
Horaires d'ouverture :
lundi, mardi, jeudi : 8h30-12h / 14h-18h
mercredi : 8h30-12h
vendredi : 8h30-12h / 14 h-16h45
1 place Jean Moulin - 39570 Macornay
Tél. 03 84 47 00 79
Courriel : mairie@macornay.fr
Site : <http://www.macornay.fr>

Agence postale

Accueil assuré par **Pascale ROUSSEY**
Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi de 10h à 12h30.
Tél. : 03 84 86 03 79
Levée du courrier
En semaine : 15h30 - Le samedi : 11h15

Communauté de Communes du Val de Sorne

Secrétariat assuré par **Sandrine LEVEQUE**
Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi : 8h30-12h
101, rue du Mont Treillien
39570 Macornay
Tél. : 03 84 87 02 88
Fax : 03 84 24 07 35
Courriel : cc.valdesorne@orange.fr

Ecoles

80 Rue du Revermont, 39570 Macornay
Primaire : Tél : 03 84 24 14 43
Maternelle : Tél 03 84 47 30 53

SIVOS

Secrétariat assuré par **Séverine CAMUSET**
Horaires d'ouverture :
lundi de 9h à 12h30
mardi de 9h à 12h45
1 place Jean Moulin - 39570 Macornay
Tél. : 03 84 47 00 79
Courriel : sivos.revermont@aricia.fr

Crèche Multi-accueil du Val de Sorne

Direction assurée par **Audrey BRAYARD**
165, rue du Jura - 39570 Macornay
Tél. : 03 84 25 54 39
Courriel : creche.valdesorne@orange.fr

Centre médical

Tél. secrétariat : 03 84 43 96 60
Tél. Médecins : 03 84 43 29 09
et 03 84 43 96 56
Tél. Dentiste : 03 84 43 96 65
Tél. Infirmier : 03 84 43 96 55

Cabinet Kinésithérapeute

Tél : 03 63 67 28 74

Pharmacie

Tél : 03 84 47 38 32

Ramassage des ordures

Le ramassage des ordures est assuré par le SICTOM.
Poubelles grises tous les lundis dès 5h00
Poubelles bleues tous les 15 jours les lundis dès 5h00 (semaine n° impairs)
Déchetterie la plus proche :
Messia-sur-Sorne du lundi au samedi
HIVER : 8h30-12h / 13h30-17h30
ÉTÉ : 8h30-12h / 13h30-18h30